**Gabon :** L'élection présidentielle aura lieu le 12 avril 2025

Par Tokyo Yabangoye / Gabon Review

Le compte à rebours est lancé au Gabon. Dans moins de trois mois, les Gabonais se rendront aux urnes pour élire leur nouveau président, tournant ainsi la page de la transition militaire. L'annonce, tombée ce mercredi 22 janvier 2025 en Conseil des ministres, fixe au 12 avril un scrutin qui s'annonce déjà comme l'une des élections les plus scrutées d'Afrique centrale en 2025. Un rendez-vous électoral qui soulève autant d'espoirs que de questions, notamment sur la plausible candidature du général Oligui Nguema, l'actuel président de la transition.

Par décret adopté ce mercredi 22 janvier 2025, le collège électoral est convoqué pour une élection présidentielle qui se tiendra le samedi 12 avril 2025.

Le Conseil des ministres, présidé par Brice Clotaire Oligui Nguema le président de la transition, a franchi une importante étape dans le processus de transition démocratique. Par décret adopté ce mercredi 22 janvier 2025, le collège électoral est convoqué pour une élection présidentielle devant se tenir le samedi 12 avril 2025, de 7h à 18h. Cette consultation électorale marquera l'aboutissement de la période de transition instaurée à la suite du coup d'État du 30 août 2023.

Cette décision témoigne d'une évolution significative dans le calendrier politique initialement établi. Si le général Oligui Nguema s'était d'abord engagé à organiser des élections «libres, transparentes et crédibles» en août 2025, la montée des pressions politiques a conduit à une accélération du processus de retour à l'ordre

constitutionnel, comme en atteste l'avancement de la date du scrutin.

## Un dispositif institutionnel renforcé pour garantir la transparence

Pour encadrer ce processus électoral, le gouvernement de transition déploie un dispositif institutionnel renforcé. La création de l'Autorité de contrôle des élections et du référendum (ACER), entérinée par le même Conseil des ministres, en constitue la pierre angulaire. Cette instance indépendante, forte de neuf membres, se voit confier la mission cruciale de superviser la préparation et la gestion des scrutins, garantissant ainsi le strict respect du code électoral.

Les préparatifs techniques sont également en cours, avec une révision des listes électorales lancée le 2 janvier et devant s'achever le 31 janvier 2025. Le cadre juridique a par ailleurs été modernisé avec l'adoption d'un nouveau code électoral par le Parlement réuni en

session extraordinaire, posant ainsi les bases définitives pour cette échéance déterminante.

## Un scrutin déterminant sous haute surveillance

L'élection du 12 avril cristallise les attentions tant nationales qu'internationales, dans un contexte politique particulier. Le référendum constitutionnel de novembre 2024, ayant acté le passage à un régime présidentiel, influence considérablement les enjeux de cette consultation. Les formations de l'opposition leurs maintiennent exigences, particulièrement concernant l'inéligibilité des militaires en activité - une question qui touche directement le général Oligui Nguema, dont les intentions candidature perceptibles mais demeurent non confirmées.

Le décret de ce 22 janvier 2025 marque ainsi un tournant décisif dans l'histoire récente du Gabon. Au-delà de sa dimension électorale, le scrutin du 12 avril représente un moment charnière pour la démocratie gabonaise. Sa réussite conditionnera non seulement le rétablissement de l'ordre constitutionnel, mais également la restauration de la confiance des citoyens envers leurs institutions. Dans ce contexte, la transparence et l'intégrité du processus électoral s'affirment comme des impératifs absolus pour garantir une transition démocratique réussie.